

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le 27 février 2020 à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 19 février 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	26	1	2	4

Pour	Contre	Abstention
27	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative : LEBLANC Christian, TESSIER Marie Claude

Membres ayant donné pouvoir : MENUCELLI Thierry donne pouvoir à CHADELAUD Michel

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques,

Absents : CAMBOU Stéphane, DUPUY Nathalie, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

FINANCES

Délibération n° 38-2020 : Association Relais Info Services - Convention 2020

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que la convention annuelle conclue avec l'Association Relais Infos Services (RIS) a pris fin au 31 décembre 2019.

Il est proposé de conclure une convention pour l'année 2020 qui a pour objet de préciser les modalités de participation de la Communauté de Communes aux missions de l'association et au budget de fonctionnement.

La contribution financière de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'établira comme suit (base de la convention précédente) :

- une adhésion annuelle à l'Association d'un montant de 310 € ;
- une participation de 1,05 € par habitant.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

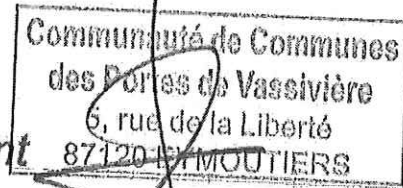
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention avec l'association Relais Infos Services dans les conditions précisées ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 02 mars 2020

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Le Président



Acte rendu exécutoire le : **03 MARS 2020**
Publié le : **03 MARS 2020**